



ENTIER-MOURS.

NOVEMBRE 79

I.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Réuni le 2 Novembre, le Conseil, sous la présidence du doyen d'âge, approuve Compte Administratif de gestion du Maire pour l'année 1978, à savoir:

- dépenses de fonctionnement:	335 460,14 F
- recettes de fonctionnement:	744 239,25 F
- dépenses d'investissement:	368 625,37 F
- recettes d'investissement:	237 296,12 F
- excédent global de clôture:	277 449,86 F

Le Conseil approuve également les comptes administratifs annexes (Caisse des Ecoles et B.A.S.).

Sous la présidence du Maire, le Conseil.

- approuve les budgets additionnels annexes (Caisse des Ecoles et B.A.S.) ainsi que le budget supplémentaire qui s'établit ainsi:

- dépenses de fonctionnement:	124 420,00 F
- recettes de fonctionnement:	396 347,76 F
- dépenses d'investissement:	730 721,25 F
- recettes d'investissement:	508 467,00 F
- excédent de clôture de:	49 673,51 F

- approuve le projet d'électrification établi par E.D.F. pour la distribution basse tension du lotissement " Des Hayottes " et prend note de la subvention de 80 % qui sera accordée, sauf sur les boîtes de raccordement.

- désigne Messieurs POIREL et SOUVAY pour assister le Maire lors de l'ouverture des plis, le 19 Novembre 1979, concernant les travaux du lotissement " Des Hayottes ".

- sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Fonds National Forestier pour le reboisement de la parcelle 1.

.../...

- demande l'inscription, en 1980, des travaux de rescindement de l'immeuble POIREL et sollicite la subvention maximale au titre de l'entretien des chemins ruraux et à l'aménagement des carrefours.

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 950 F en faveur de l'Association Familiale correspondant au remboursement de matériel acheté d'une part et une somme de 500 F à titre de démarrage du Club 3ème âge, d'autre part.

II.- CREATION D'UN CLUB 3ème AGE.

Une réunion est organisée à cet effet, le samedi 8 Décembre 1979 à 14 h 30 nouveau bâtiment situé en prolongement des écoles. Pour cette première réunion, les personnes en retraite ayant 60 ans en 1980 (ou plus de 60 ans) sont cordialement invitées. (Il appartiendra ultérieurement aux responsables du club de fixer l'âge et les modalités d'inscription).

Je compte sur votre présence et vous redis : " au samedi 8 Décembre à 14h30 ".

III.- TRANSPORT D'ELEVES.

Lors de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves du canton de Baccarat, la question a été posée de savoir s'il ne serait pas possible de transporter les élèves internes qui fréquentent les établissements scolaires de St-DI.

A cet effet, un sondage permettant de connaître le nombre exact d'élèves à transporter est fait auprès des Mairies.

Les élèves intéressés par ce projet sont priés de se faire connaître en Mairie de Thiaville dès que possible, aux jours et heures habituels.

IV.- NOUVEAUX HABITANTS.

Monsieur et Madame LACHAMBRE Jean-Louis et leurs deux filles sont installé dans leur nouvel immeuble, 33, lotissement de Bellevue.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

A ce sujet, et dans leur propre intérêt, les nouveaux habitants sont cordialement invités à se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille. Merci.

V.- CAR POUR LE MARCHÉ DE BACCARAT.

Il fonctionne un vendredi sur deux, à destination de Baccarat (marché).

Départ devant la Mairie à 9 heures, retour pour 11 h 30 environ.

Prochaines circulations: 16 et 30 Novembre, 14 et 28 Décembre, 11 et 25 Janvier, 8 et 22 Février, 7 et 21 Mars, 4 et 18 Avril, 2, 16 et 30 Mai 1980.

VI.- MATERIAUX DE DEMOLITION.

Les personnes désireuses de se débarrasser de matériaux divers de démolition (moëllons, vieilles pierres, tuiles cassées, etc...) peuvent s'adresser à Monsieur NEUHAUSER, garde-champêtre, qui mettra alors la remorque communale à leur disposition. Ces matériaux sont utilisés pour la réfection des chemins communaux.

VII.- CABINE TELEPHONIQUE A PREPAIEMENT.

Si vous constatez un mauvais fonctionnement, un dérangement, une anomalie, il importe de le signaler à la Mairie qui avisera alors les PTT, en vue de la réparation.

VIII.- CHEMINS FORESTIERS.

En complément à la réalisation du chemin de la Basse des Groseillers, un nouveau tronçon de chemin vient d'être réalisé et réaménagé entre le Petit Paris et la carrière communale.

Les matériaux, bien que fortement compactés, n'ont pas encore pris correctement leur place et la sédimentation n'est pas intervenue. Dans ces conditions, la détérioration serait rapide en cas de circulation à la mauvaise saison (dégel en particulier).

En conséquence, l'accès de ces chemins sera interdit, en accord avec l'O.N.F., dès les premiers gels et jusqu'au printemps.

A titre indicatif, 350 mètres de chemin, en fournissant les matériaux nécessaires, coûtent 15 000 F de main-d'oeuvre!...

IX.- ECHARDONNAGE.

En application du Code Rural, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder chaque année à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent, exploitent ou dont ils ont la jouissance, ainsi que sur les haies qui les bordent.

Cette destruction devra être faite autant de fois qu'il le faudra pour empêcher les chardons d'arriver à la floraison.

X.- TROTTOIRS ET CANIVEAUX.

A l'approche de la mauvaise saison, il est utile de rappeler que le balayage des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains. Par temps de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être dégagés et le passage des piétons assuré.

XI.- QUETES.

La quête effectuée le jour de la Toussaint à la sortie de la messe en faveur du " Souvenir Français " pour le fleurissement des tombes militaires a produit la somme de 185 F.

La quête réalisée le 11 Novembre en faveur du " Bleuet de France " s'est élevée elle aussi à 185 F.

Merci aux quêteuses et aux généreux donateurs.

XII.- DONS.

- 200 F + 10 F (anonyme) en faveur du B.A.S. (Anciens)
- 50 F + 50 F + 10 F (anonyme) en faveur des Sapeurs-Pompiers
- 150F + 100F + 50 F (anonyme) en faveur des Anciens Combattants
- 10 F (anonyme) en faveur du Foyer Rural
- 10 F (anonyme) en faveur de l'Association Familiale.

Le Maire, au nom des différents organismes bénéficiaires, remercie sincèrement.

XIII.- LA VIE DU VILLAGE.

.. Naissance: Les yeux de Nicolas, fils de M. et Mme Roger HUBERT, domiciliés 6, rue des Vosges, se sont ouverts à la vie le 6 Novembre 1979 à Lunéville.

Nous formulons toutes sortes de voeux pour ce nouvel habitant et adressons nos félicitations aux heureux parents.

.. Nouveaux habitants: En plus de la famille LACHAMBRE mentionnée à la rubrique IV, nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur et Madame Michaël LECOMTE et leurs deux enfants au n° 1 de la rue de Bellevue,

ainsi que Monsieur et Madame DEMANGE Jean-Luc, installés depuis le 1er octobre rue de la Libération, à Thiaville/Meurthe.

A ces trois familles, nous souhaitons une cordiale bienvenue dans notre village.

.. Décès: Madame Veuve TRITZ Marie, maman de Madame M. Thérèse GEORGES, domiciliée à Bellevue, est décédée à Thiaville/M le 5 Novembre dans sa 70 ème année.

Nous présentons à Madame GEORGES et à sa famille nos condoléances sincères.

XIV.- REMERCIEMENTS.

A l'issue des cérémonies du 11 Novembre, le Maire remercie très sincèrement pour leur amicale mais active participation la délégation des musiciens de la fanfare de Raon-l'Etape et la chorale de Thiaville/M.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

1. ASSOCIATION FAMILIALE.

1) St-Nicolas: Juché sur son char et accompagné de son compagnon, le terrible Père Fouettard, il passera dans les rues le samedi 1er décembre 1979, à partir de 17 h environ à Lachapelle et vers 17 h 45 à Thiaville et selon l'itinéraire habituel.

2) Noël des enfants: La salle du Foyer Rural accueillera les enfants et leurs parents dimanche 16 Décembre 1979 à 14 h. L'après-midi commencera par la diffusion d'un film, puis Père Noël en personne remettra un lot de friandises (valeur 25 F environ) à chaque enfant de Thiaville et de Lachapelle (jusqu'au cours moyen 2ème année).

C . C .

2. FOYER RURAL.

1) Football: En ligue lorraine de Football, après 8 matchs joués, notre équipe est classée 8ème sur 14 avec 3 matchs gagnés, 2 nuls et 3 perdus.

G . T .

2) Ping-Pong: Nos deux équipes " Espoir " et " Honneur " se sont fort bien comportées en déplacement les 27 Octobre et 3 Novembre, puisqu'elles ont battu respectivement Badonviller par 9 à 2 et Laronxe par 8 à 3.

C . G .

3) Culture physique féminine: Mademoiselle Catherine BERNARD a obtenu la breloque d'argent d'assiduité pour 30 séances de culture physique.

Mademoiselle Isabelle FRANCHOIS s'est vu décerner la breloque d'argent de capacité en self défense.

Toutes nos félicitations.

J . S .

4) Soirée choucroute: Elle aura lieu le samedi 8 décembre 1979 à partir de 19 h 30 et sera suivie d'un bal réservé aux seuls habitants de Thiaville et Lachapelle et à leurs amis.

Menu: choucroute garnie, fromage, glace. Prix: 35 F comprenant l'entrée au bal, boisson en sus. Il y aura un orchestre.

Inscriptions dès à présent chez Monsieur Gilbert THOUVENIN, rue du Moulin,
ou Monsieur Pierre KALTENBACH, rue de la gare,
ou Monsieur Pierre MULLER, boulanger,
ou Monsieur Philippe JOANNARD, boucher, en versant

10 F à titre d'acompte par personne avant le 4 Décembre

P . K .

5) Pétanque: Les adeptes de ce sport qui souhaitent le pratiquer (par exemple le dimanche de 10 h à 12 h) et former des équipes, sont invités à s'adresser dès à présent chez Monsieur Maurice KARLE, rue de la gare.

M . K .

3. LE COIN DES ANCIENS COMBATTANTS DE THIAVILLE - LACHAPELLE.

1) 11 Novembre: Les cérémonies du Souvenir, à l'occasion de l'Armistice du 11 Novembre, ont revêtu cette année un éclat particulier.

La délégation des Anciens Combattants, rehaussée par la présence de Monsieur le Maire, s'est rendue à l'Eglise pour assister à l'office consacré à nos disparus et entendre l'appel émouvant des noms des Combattants de 1914 - 1918 et 1939 - 1945 morts pour la Patrie et la Liberté.

A l'issue de l'office, le cortège s'est formé avec le concours de la population pour se rendre au Monument aux Morts où un vibrant hommage fut rendu par Monsieur le Maire à tous les Morts de toutes les guerres. Des gerbes furent déposées pendant qu'une délégation de la Fanfare Municipale de Raon effectuait les sonneries " Aux Morts " et " Cessez le Feu ", exécutant ensuite une oeuvre musicale à laquelle répondit la Chorale de Thiaville avec une mélodie chantée.

Que ces deux organisations soient remerciées de leur gracieux concours pour l'ambiance créée.

Ensuite la stèle PIERRON fut honorée et des gerbes déposées à la mémoire de ce martyr de la Résistance.

(la suite de cette rubrique à lire à la fin du bulletin " Lachapelle Flash ".)

.../...

La Chapelle

Flasb

ECHOS DU CONSEIL.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal:

- a accepté l'avant-projet d'extension du réseau d'éclairage public rue de Fagnoux, vers l'immeuble appartenant à Monsieur PETTOVEL et a sollicité à cet effet du Fonds Départemental de Secours, pour le financement de ces travaux, une subvention aussi élevée que possible,
- a décidé d'acquérir une parcelle de terrain à Madame DIVOIX en vue de l'agrandissement du cimetière communal et a voté, sur les fonds libres, un crédit de 2 650 F pour le financement de cet achat,
- nos élus ont également voté un crédit de 1 200 F pour le Noël des enfants du village. Ils n'ont pas davantage oublié nos Anciens et ont décidé de leur offrir à l'occasion de Noël un colis d'une valeur de 60 F.

VENTE DES BLEUETS.

La vente des bleuets effectuée le jour du 11 Novembre a produit la somme de 29,80 F.

Merci aux donateurs et à la dévouée quêteuse.

LES YEUX QUI S'OUVRENT.

Stéphane et Stéphanie BECKER ont vu le jour le 11 Novembre à la maternité de Baccarat.

Les nouveaux-nés sont les petits enfants de Mme et Mr. Guy THOUVENIN.

Nos meilleurs voeux aux bébés, et nos compliments aux parents et grands-parents.

ALLO...ALLO...

Il y a quelque temps déjà, le Conseil Municipal avait émis le voeu de voir installer une cabine téléphonique au centre du village.

A ce sujet, le Directeur des Télécommunications de Lorraine vient d'informer le Maire, par lettre en date du 30 Octobre, que cette installation ne peut être envisagée dans l'immédiat, le réseau étant actuellement saturé.

Toutefois, précise le Directeur, " cette affaire reste soumise à l'attention de mes services et sa réalisation interviendra dès que possible ".

Autrement dit... encore un peu de patience.

=====

Suite de la rubrique: Le Coin des Anciens Combattants de Thiaville - Lachapelle

Le vin d'honneur offert par la Municipalité aux habitants connut un grand succès et c'est vers 13 heures que le banquet organisé par l'A.N.Cde Thiaville - Lachapelle a commencé pour se poursuivre dans un excellent climat.

Ces agapes, auxquelles assistaient Messieurs les Maires de Thiaville, de Lachapelle et leurs épouses, Monsieur le Curé, Monsieur BIETRY, Président d'honneur des Anciens Combattants et son épouse, furent également une réussite grâce notamment aux talents de Madame KALTENBACH et à l'excellente animation dûe à Monsieur Gilbert THOUVENIN, que nous remercions.

Nous remercions également tous les participants au succès de cette journée qui reflète bien le climat d'entente et d'amitié de notre petite communauté.

2) Réunion des Anciens Combattants: Elle aura lieu le dimanche 2 Décembre 1979 à 11 heures, salle du Foyer Rural.

A l'ordre du jour: cotisations, bilan financier, etc...

Tous les Anciens Combattants de Thiaville et de Lachapelle y sont instamment conviés.

J . F .